



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Justiz- und Polizeidepartement EJPD
Département fédéral de justice et police DFJP

Staatssekretariat für Migration SEM
Secrétariat d'Etat aux migrations SEM



Statistiques sur l'immigration

Les étrangers en Suisse

Publication le 4 août 2020
3003 Berne-Wabern, le 31 juillet 2020

Le mois de juin 2020 en un coup d'œil

	Juin 2020	Janvier - juin 2019	Janvier - juin 2020
Etrangers (population résidente permanente)	2'128'812	--	--
Solde migratoire (population résidente permanente)	3'035	24'672	25'995
Arrivées sur le marché du travail (UE-17/AELE)	6'479	43'420	35'988
Arrivées sur le marché du travail (UE-8)	1'856	11'005	8'757
Arrivées sur le marché du travail (UE-2)	691	4'171	3'541
Autorisations à l'accès au marché du travail Etats tiers	294	3'710	2'145
Dérogations aux conditions générales d'admission	464	2'270	2'260
Regroupement familial (population résidente permanente)	2'486	17'701	16'363
Naturalisation	3'216	17'132	15'056

Table des matières

1. Population étrangère au 30.06.2020	3
2. Immigration, émigration et solde migratoire	5
2.1. Immigration (afflux)	5
2.2. Emigration (sorties)	6
2.3. Solde migratoire	7
3. Arrivées sur le marché du travail suisse	9
3.1. Actifs UE-17/AELE	9
3.2. Actifs UE-8	10
3.3. Actifs UE-2	11
3.4. Contingents Croatie.....	12
3.5. Autorisations octroyées à des frontaliers	12
3.6. Procédure d'annonce (chiffres mensuels)	13
3.7. Autorisations pour les ressortissants d'un Etat tiers	14
3.8. Autorisations pour les prestataires de services d'un Etat de l'UE/AELE/UK pendant plus de 120 jours par an.....	15
3.9. Immigration par secteur économique et par branche économique (UE/AELE/UK)	16
4. Taux de chômage.....	18
5. Dérogations aux conditions générales d'admission et autorisations octroyées après dissolution de la famille	19
6. Regroupement familial	20
7. Naturalisations.....	22
8. Autorisations d'établissement C octroyées	23
9. Définitions.....	24

1. Population étrangère au 30.06.2020

Population étrangère résidente permanente			
	Juin 2019	Juin 2020	Différence en %
Total	2'096'182	2'128'812	1.6
UE/AELE/UK ¹	1'433'519	1'455'231	1.5
UE-17	1'276'994	1'287'384	0.8
UE-8	95'579	101'479	6.2
UE-2	28'444	33'855	19.0
Croatie	28'418	28'403	-0.1
Ressortissants d'Etats tiers	662'663	673'581	1.6

Types d'autorisations octroyées à la population étrangère résidente permanente				
	Effectif		Différence par rapport au même mois de l'année précédente	
	en valeur absolue	en %	en valeur absolue	en %
Total	2'128'812	100	32'630	1.6
Autorisations de courte durée (>=12 mois)	20'976	1.0	-1'465	-6.5
Autorisations de séjour	720'451	33.8	17'972	2.6
Autorisations d'établissement	1'387'385	65.2	16'123	1.2

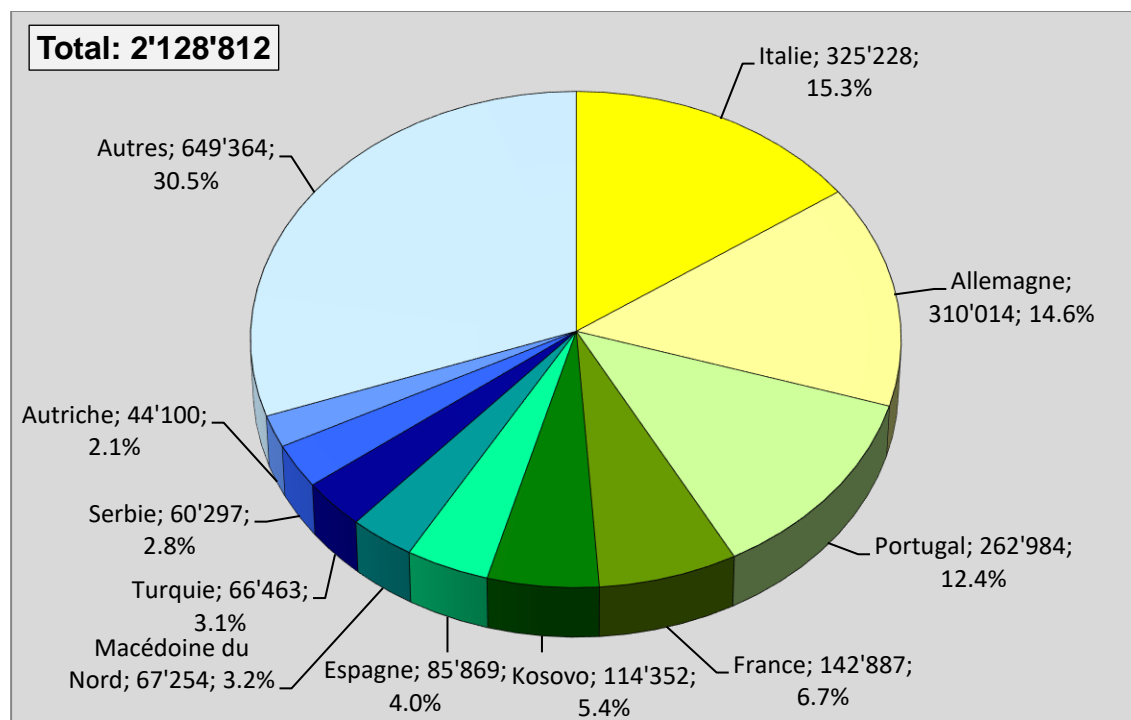
Population résidente non permanente de nationalité étrangère			
	Juin 2019	Juin 2020	Différence en %
Total	52'408	41'482	-20.8
UE/AELE/UK	42'273	34'411	-18.6
UE-17	27'597	23'415	-15.2
UE-8	9'311	7'554	-18.9
UE-2	4'716	2'808	-40.5
Croatie	573	575	0.3
Ressortissants d'Etats tiers	10'135	7'071	-30.2

Source: SYMIC

- A fin juin 2020, la **population étrangère résidente permanente** était composée à 68.4% de ressortissants de l'UE/AELE/UK. Les ressortissants d'Etats tiers représentaient une part de 31.6%.
- Les ressortissants de l'UE/AELE/UK constituaient le 83% de la **population résidente non permanente de nationalité étrangère**. Les 17% restants provenaient d'Etats tiers.

¹ Les catégories de pays figurant dans les « Statistiques sur l'immigration » sont inchangées. Depuis le 1^{er} février 2020, l'Union européenne compte 27 Etats membres. Le Royaume-Uni (UK) est sorti de l'UE le 31 janvier 2020. La dénomination UE/AELE/UK utilisée depuis février 2020 regroupe les mêmes pays que la catégorie UE-28/AELE figurant dans les publications antérieures des « Statistiques sur l'immigration » (se référer aux définitions Royaume-Uni, UE-17 et UE/AELE/UK en fin de document).

Top 10 des effectifs par nationalité (population étrangère résidente permanente)



Source : Symic

Top 5 des hausses et des baisses d'effectifs

Nationalité	Augmentation par rapport à l'année précédente	Nationalité	Diminution par rapport à l'année précédente
France	5'373	Portugal	-2'517
Roumanie	3'568	Serbie	-1'007
Erythrée	2'380	Bosnie et Herzégovine	-525
Pologne	2'333	Etats-unis d'Amérique	-120
Syrie	2'118	Canada	-90

Principaux mouvements de la population étrangère résidente permanente

Hausse et baisses d'effectifs	Année	
	Janvier - juin 2019	Janvier - juin 2020
Solde migratoire	24'672	25'995
Solde naturel de la population étrangère	7'743	6'715
Solde de nationalité	-17'301	-15'135

Source : Symic

2. Immigration, émigration et solde migratoire

2.1. Immigration (afflux)²

Population étrangère résidente permanente						
	Jun 2019	Jun 2020	Différence en %	Janvier - juin 2019	Janvier - juin 2020	Différence en %
Total	9'765	9'111	-6.7	63'333	59'730	-5.7
UE/AELE/UK	6'899	6'830	-1.0	44'321	43'172	-2.6
UE-17	4'894	5'379	9.9	35'323	33'945	-3.9
UE-8	888	908	2.3	5'870	5'445	-7.2
UE-2	1'036	470	-54.6	2'590	3'246	25.3
Croatie	59	47	-20.3	387	401	3.6
Ressortissants Etats tiers	2'866	2'281	-20.4	19'012	16'558	-12.9
Population résidente non permanente de nationalité étrangère						
	Jun 2019	Jun 2020	Différence en %	Janvier - juin 2019	Janvier - juin 2020	Différence en %
Total	8'333	6'520	-21.8	49'976	38'083	-23.8
UE/AELE/UK	6'969	6'230	-10.6	41'035	32'328	-21.2
UE-17	4'537	4'047	-10.8	27'611	22'390	-18.9
UE-8	1'637	1'531	-6.5	8'737	6'897	-21.1
UE-2	685	492	-28.2	4'119	2'433	-40.9
Croatie	101	155	53.5	502	537	7.0
Ressortissants Etats tiers	1'364	290	-78.7	8'941	5'755	-35.6

Source: SYMIC

Immigration effective

Population étrangère résidente permanente						
	Jun 2019	Jun 2020	Différence en %	Janvier - juin 2019	Janvier - juin 2020	Différence en %
Total	7'018	6'460	-8.0	46'938	44'191	-5.9
UE/AELE/UK	5'013	5'107	1.9	33'425	32'820	-1.8
Ressortissants Etats tiers	2'005	1'353	-32.5	13'513	11'371	-15.9

Source: SYMIC

² Immigration (afflux) = immigration effective + transfert du domaine de l'asile + augmentation due à un changement de statut. A l'exclusion des réactivations de séjour de janvier à juin 2020 : 5'352 (population étrangère résidente permanente) ; 2'282 (population résidente non permanente de nationalité étrangère).

2.2. Emigration (sorties)³

Population étrangère résidente permanente						
	Juin 2019	Jun 2020	Différence en %	Janvier - juin 2019	Janvier - juin 2020	Différence en %
Total	6'481	5'838	-9.9	35'832	30'659	-14.4
UE/AELE/UK	5'003	4'792	-4.2	27'682	24'032	-13.2
UE-17	4'284	4'061	-5.2	23'649	20'353	-13.9
UE-8	540	530	-1.9	3'057	2'636	-13.8
UE-2	123	145	17.9	622	773	24.3
Croatie	39	39	0.0	228	183	-19.7
Ressortissants Etats tiers	1'478	1'046	-29.2	8'150	6'627	-18.7
Population résidente non permanente de nationalité étrangère						
	Juin 2019	Jun 2020	Différence en %	Janvier - juin 2019	Janvier - juin 2020	Différence en %
Total	4'807	3'956	-17.7	31'890	29'371	-7.9
UE/AELE/UK	3'674	3'274	-10.9	26'795	24'951	-6.9
UE-17	2'256	2'312	2.5	18'147	17'427	-4.0
UE-8	604	648	7.3	5'448	5'063	-7.1
UE-2	765	250	-67.3	2'775	2'023	-27.1
Croatie	38	52	36.8	358	371	3.6
Ressortissants Etats tiers	1'133	682	-39.8	5'095	4'420	-13.2

Source: SYMIC

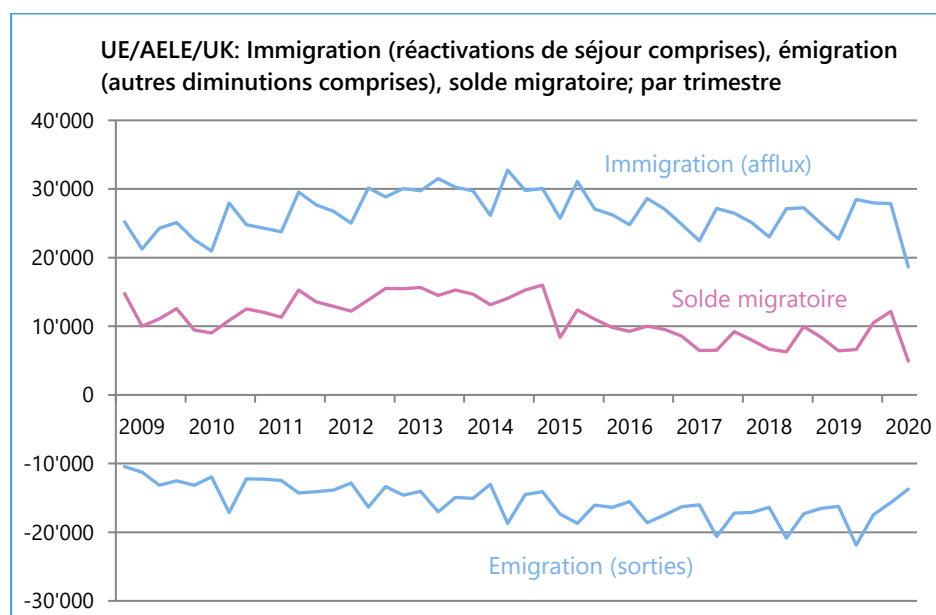
- Le solde migratoire de la population étrangère résidente permanente a augmenté de janvier à juin 2020 par rapport aux mois de janvier - juin 2019 (+5.4%).
- L'immigration (afflux) parmi la population étrangère résidente permanente a diminué de janvier à juin 2020 par rapport aux mois de janvier - juin 2019 (-5.7%).
- L'émigration (sorties) parmi la population étrangère résidente permanente a reculé de janvier à juin 2020 par rapport aux mois de janvier - juin 2019 (-14.4%).

³ Emigration (sorties) = émigration effective + diminution due à un changement de statut. A l'exclusion des autres diminutions, de janvier à juin 2020 : 8'428 (population étrangère résidente permanente) ; 22'792 (population résidente non permanente de nationalité étrangère).

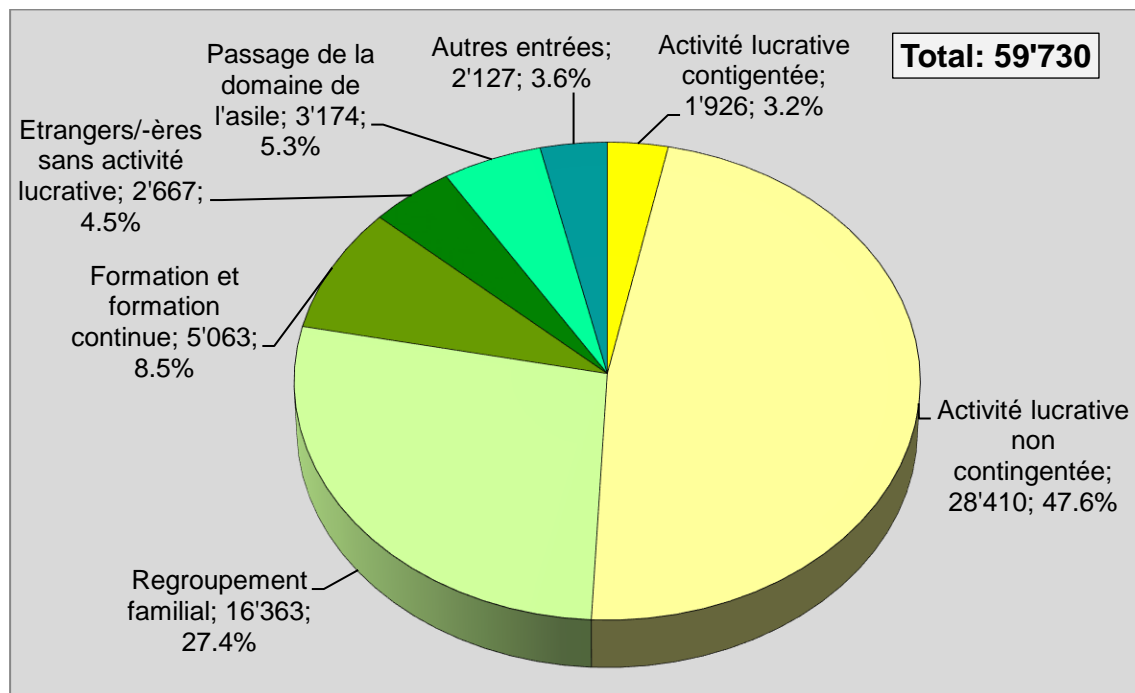
2.3. Solde migratoire⁴

Population étrangère résidente permanente						
	Juin 2019	Jun 2020	Différence en %	Janvier - juin 2019	Janvier - juin 2020	Différence en %
Total	3'059	3'035	-0.8	24'672	25'995	5.4
UE/AELE/UK	1'760	1'874	6.5	14'822	17'103	15.4
UE-17	526	1'240	135.7	10'337	12'133	17.4
UE-8	319	326	2.2	2'490	2'452	-1.5
UE-2	885	286	-67.7	1'805	2'255	24.9
Croatie	26	11	-57.7	171	218	27.5
Ressortissants Etats tiers	1'299	1'161	-10.6	9'850	8'892	-9.7
Population résidente non permanente de nationalité étrangère						
	Juin 2019	Jun 2020	Différence en %	Janvier - juin 2019	Janvier - juin 2020	Différence en %
Total	406	-552	-236.0	-2'585	-11'798	-356.4
UE/AELE/UK	787	281	-64.3	-2'653	-9'617	-262.5
UE-17	335	-364	-208.7	-3'240	-7'545	-132.9
UE-8	713	467	-34.5	588	-1'062	-280.6
UE-2	-299	112	137.5	44	-886	-2113.6
Croatie	42	75	78.6	-19	-105	-452.6
Ressortissants Etats tiers	-381	-833	-118.6	68	-2'181	-3307.4

Source : SYMIC

⁴ Pour le terme solde migratoire se référer aux Définitions (chapitre 9).

Immigration (afflux) en Suisse, par motifs d'immigration,
janvier - juin 2020 (population étrangère résidante permanente)



Source : Symic

3. Arrivées sur le marché du travail suisse

3.1. Actifs UE-17/AELE

Autorisations octroyées mensuellement à des actifs UE-17/AELE

	B			L			Nouvelles arrivées en Suisse (population résidante permanente et non permanente de nationalité étrangère)		
	2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %	2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %	2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %
Juillet	4'329	4'265	-1.5	3'616	3'645	0.8	7'917	7'478	-5.5
Août	4'098	4'274	4.3	3'138	2'563	-18.3	7'134	6'568	-7.9
Septembre	4'313	4'594	6.5	2'869	2'957	3.1	6'899	7'769	12.6
Octobre	5'224	5'348	2.4	2'954	3'685	24.7	7'520	8'613	14.5
Novembre	4'564	4'455	-14.7	3'549	3'443	-2.9	7'508	7'174	-4.4
Décembre	2'892	2'841	-1.8	4'861	6'180	27.1	7'341	9'180	25.1
Janvier	4'244	4'647	9.5	4'102	4'186	2.0	9'011	9'597	+6.5
Février	4'032	4'461	10.6	2'966	2'435	-17.9	6'795	6'409	-5.7
Mars	4'081	4'101	0.5	3'103	3'131	0.9	6'686	6'392	-4.4
Avril	4'028	2'526	-37.3	3'585	2'962	-17.4	6'677	3'613	-45.9
Mai	4'109	2'546	-38.0	4'237	2'703	-36.2	7'245	3'498	-51.7
Juin	3'477	3'407	-2.0	3'862	3'232	-16.3	7'006	6'479	-7.5
Total	49'391	47'465	-3.9	42'842	41'122	-4.0	87'739	82'770	-5.7

Source: SYMIC

3.2. Actifs UE-8

Autorisations octroyées mensuellement à des actifs UE-8

	B			L			Nouvelles arrivées en Suisse (population résidante permanente et non permanente de nationalité étrangère)		
	2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %	2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %	2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %
Juillet	832	780	-6.3	1'662	1'737	+4.5	2'376	2'172	-8.6
Août	686	780	13.7	251	1'330	429.9	1'817	1'679	-7.6
Septembre	721	798	10.7	1'231	1'169	-5.0	1'682	1'807	7.4
Octobre	916	967	5.6	1'309	1'477	12.8	1'913	2'082	8.8
Novembre	884	785	-11.1	1'287	1'179	-8.4	1'726	1'632	-5.4
Décembre	530	538	1.5	1'438	1'568	9.0	1'714	1'929	12.5
Janvier	710	768	8.2	1'217	1'305	7.2	1'752	1'718	-1.9
Février	675	798	18.2	1'023	968	-5.4	1'349	1'406	4.2
Mars	707	686	-3.0	1'343	1'319	-1.8	1'725	1'636	-5.2
Avril	728	449	-38.3	1'480	1'192	-19.5	1'853	1'006	-45.7
Mai	780	490	-37.2	1'988	1'275	-35.9	2'302	1'135	-50.7
Juin	643	603	-6.2	1'651	1'459	-11.6	2'024	1'856	-8.3
Total	8'906	8'370	-6.0	16'959	15'836	-6.6	22'233	20'058	-9.8

Source: SYMIC

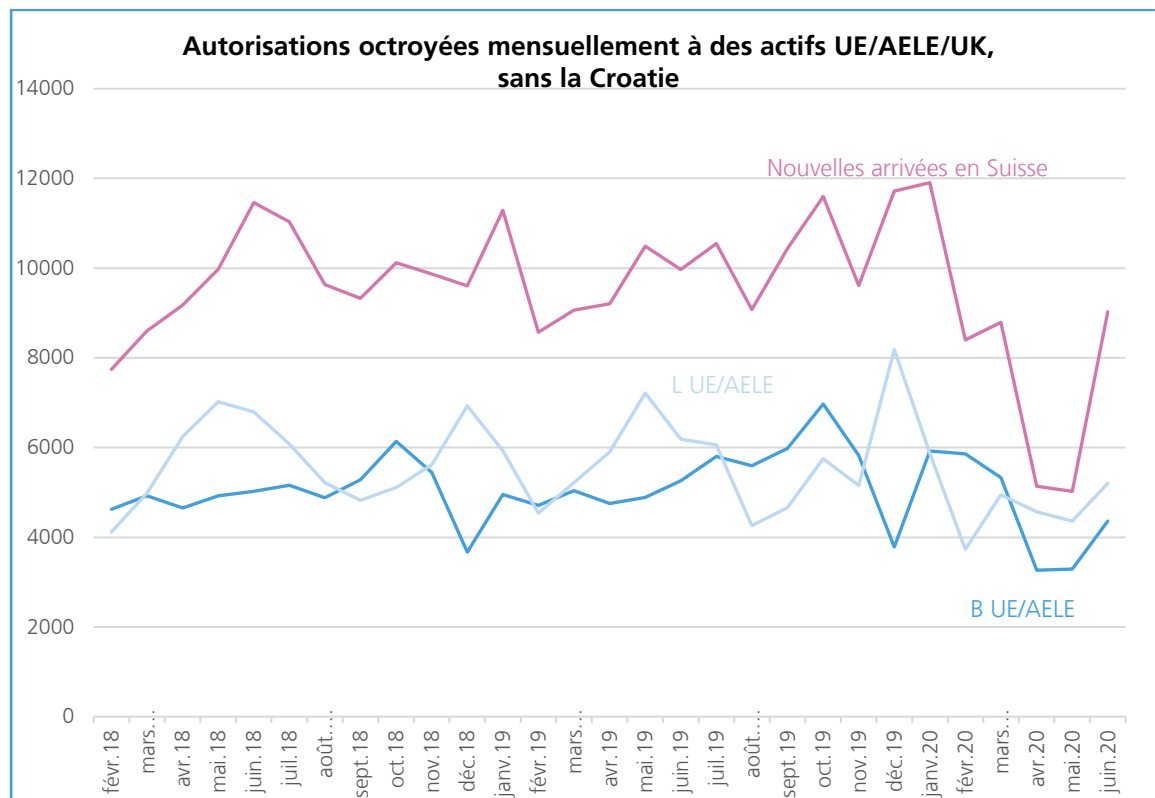
3.3. Actifs UE-2

Autorisations octroyées mensuellement à des actifs UE-2*

	B			L			Nouvelles arrivées en Suisse (population résidente permanente et non permanente de nationalité étrangère)		
	2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %	2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %	2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %
Juillet	0	755	-	802	679	-15.3	738	897	21.5
Août	0	615	-	746	511	-31.5	684	828	21.1
Septembre	249	590	136.9	726	537	-26.0	748	854	14.2
Octobre	0	656	-	847	587	-30.7	684	903	32.0
Novembre	0	584	-	783	534	-31.8	635	807	27.1
Décembre	249	400	60.6	629	438	-30.4	550	610	10.9
Janvier	0	505	-	613	379	-38.2	530	591	11.5
Février	0	598	-	550	327	-40.5	428	587	37.1
Mars	249	541	117.3	771	494	-35.9	655	765	16.8
Avril	0	291	-	838	413	-50.7	675	517	-23.4
Mai	0	251	-	991	382	-61.5	941	390	-58.6
Juin	*1'136	352	-69.0	677	510	-24.7	942	691	-26.6
Total	1'883	6'138	226.0	8'973	5'791	-35.5	8'210	8'440	2.8

Source: SYMIC

* Depuis le 1^{er} juin 2019, les autorisations de séjour B ne sont plus contingentées pour les ressortissants de l'UE-2.



Source : SYMIC

3.4. Contingents Croatie

Contingents : période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

Autorisations de séjour B Contingent total= 133 (par trimestre : 33)

Autorisations de courte durée L Contingent total= 1'158 (par trimestre : 289)

Du 1^{er} avril au 30 juin 2020 (2^{ème} trimestre ALCP)

	Titulaires d'une autorisation B		Titulaires d'une autorisation L	
	Autorisations octroyées depuis le 1 ^{er} janvier 2020	Solde actuel du contingent	Autorisations octroyées depuis le 1 ^{er} janvier 2020	Solde actuel du contingent
Avril	66	0	316	262
Mai	66	0	389	189
Juin	66	0	500	78

Les contingents applicables à la Croatie sont alloués trimestriellement.

Source: SYMIC

3.5. Autorisations octroyées à des frontaliers

	Autorisations frontalières délivrées			Effectif des frontaliers actifs	
	2018	2019	2020	2019	2020
Janvier	4'672	5'563	6'013	316'643	330'077
Février	4'082	5'832	5'337	316'643	330'077
Mars	4'159	4'728	4'858	316'643	330'077
Avril	4'788	6'163	3'554	322'720	--
Mai	4'798	6'653	4'850	322'720	--
Juin	5'876	5'618	5'120	322'720	--
Juillet	4'526	6'741		325'291	
Août	5'396	4'986		325'291	
Septembre	4'369	5'397		325'291	
Octobre	5'578	5'874		328'850	
Novembre	5'401	5'478		328'850	
Décembre	4'654	4'715		328'850	

Sources: Autorisations frontalières délivrées - SYMIC; effectif des frontaliers actifs - statistique des frontaliers établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

3.6. Procédure d'annonce (chiffres mensuels)

	Juin 2019	Juin 2020	Différence	
			absolue	en %
Jours de travail				
Total général	899 269	750 835	- 148 434	- 16.5
Travailleurs	698 775	578 186	- 120 589	- 17.3
Indépendants	65 224	60 496	- 4 728	- 7.2
Travailleurs détachés	135 270	112 153	- 23 117	- 17.1

Personnes tenues de s'annoncer

Total général	64 464	54 239	- 10 225	- 15.9
Travailleurs	39 735	31 883	- 7 852	- 19.8
Indépendants	7 001	6 538	- 463	- 6.6
Travailleurs détachés	17 728	15 818	- 1 910	- 10.8

Annonces par secteur économique

Total général	64 464	54 239	- 10 225	- 15.9
Agriculture	7 300	10 834	3 534	48.4
Industrie et artisanat	19 349	18 577	- 772	- 4.0
Services	37 815	24 828	- 12 987	- 34.3

Source: SYMIC

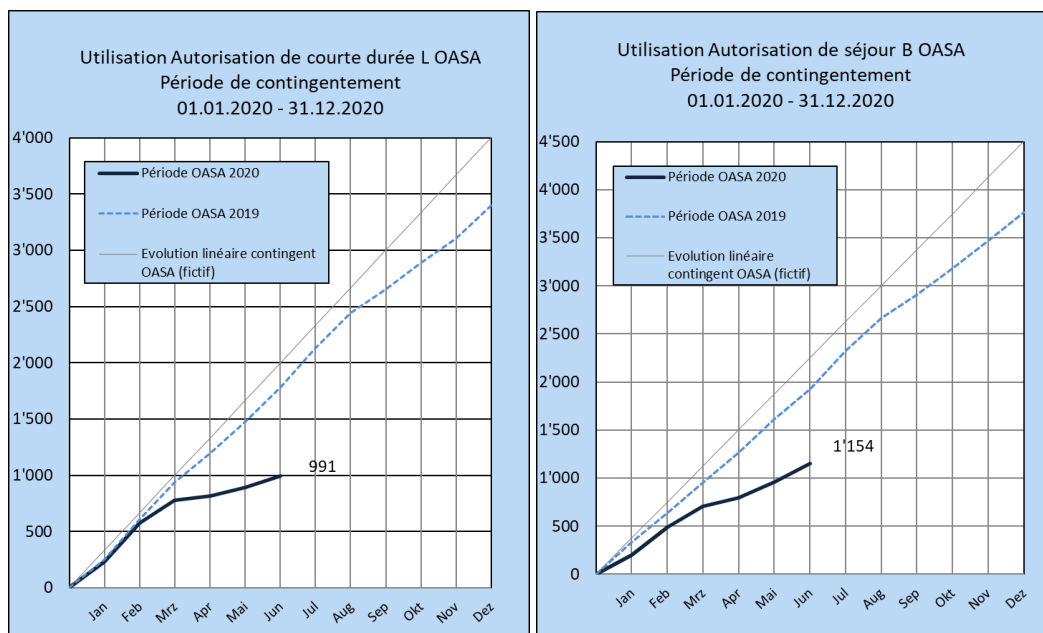
- Pendant la période s'étendant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 (12 mois), le nombre de personnes actives nouvellement arrivées en Suisse en provenance de l'[UE-17/AELE](#) a diminué par rapport à la même période entre 2018 et 2019 (-5.7% ou - 4'969 personnes). S'agissant de la main-d'œuvre en provenance de l'[UE-8](#), le nombre de personnes nouvellement arrivées en Suisse a diminué de -9.8% pendant cette même période (- 2'175 personnes). De juillet 2019 à fin juin 2020, une augmentation des personnes nouvellement arrivées en Suisse en provenance de l'[UE-2](#) est observée (+2.8%, + 230 personnes).
- Les [autorisations frontalières octroyées](#) ont diminué de -8.9% en juin 2020 par rapport au même mois de l'année précédente (- 498 autorisations).
- En juin 2020, 22'356 [prestataires de service](#) ont été annoncés (détachés et indépendants, sans prise d'emploi). Par rapport au même mois de l'année précédente, leur nombre a diminué (- 2'373 annonces ou -9.6%).
- Les [prises d'emploi de courte durée](#) auprès d'un employeur suisse ont diminué en juin 2020 par rapport au même mois de l'année précédente (-19.8%).

3.7. Autorisations pour les ressortissants d'un Etat tiers

	Autorisations de séjour OASA de courte durée L		Autorisations de séjour OASA B	
	Utilisation au cours de la période OASA 2019, cumulées	Utilisation au cours de la période OASA 2020, cumulées	Utilisation au cours de la période OASA 2019, cumulées	Utilisation au cours de la période OASA 2020, cumulées
Janvier	249	233	332	199
Février	604	577	642	493
Mars	939	780	954	707
Avril	1'200	818	1'266	795
Mai	1'480	892	1'611	959
Juin	1'784	*991	1'926	*1'154
Juillet	2'132		2'320	
Août	2'442		2'666	
Septembre	2'655		2'911	
Octobre	2'887		3'181	
Novembre	3'106		3'468	
Décembre	3'396		3'766	

Source: SYMIC

* Fin juin 2020, le nombre d'unités disponibles dans la réserve fédérale s'élevait à 3'418 permis B et 3'295 permis L (y compris la réserve de l'année précédente). Le total d'unités encore disponibles dans les cantons s'élevait à 731 permis B et 1'232 permis L.



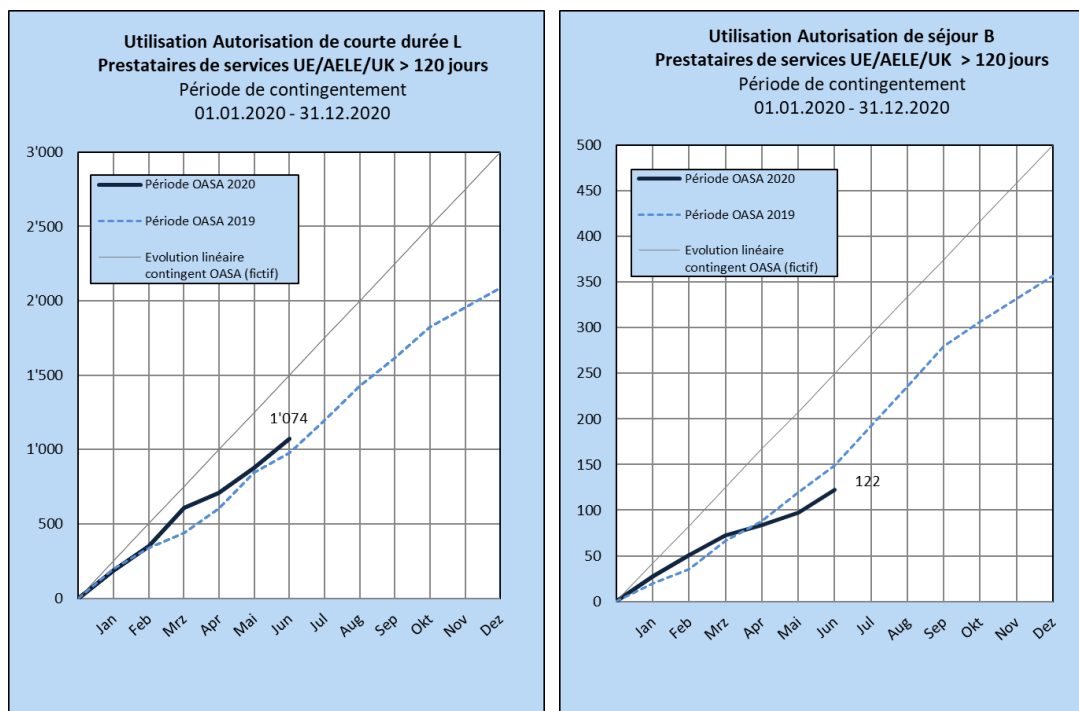
- Pour l'année 2020, 4'000 autorisations de séjour de courte durée L et 4'500 autorisations de séjour B sont à disposition des travailleurs en provenance d'Etats tiers. L'utilisation des [contingents d'autorisations destinés aux travailleurs en provenance d'Etats tiers](#) s'élevait, fin juin 2020, à 25% des autorisations de séjour de courte durée L et à 26% des autorisations de séjour B.

3.8. Autorisations pour les prestataires de services d'un Etat de l'UE/AELE/UK pendant plus de 120 jours par an

	Autorisations de séjour de courte durée L		Autorisations de séjour B	
	Utilisation au cours de la période 2019, cumulées	Utilisation au cours de la période 2020, cumulées	Utilisation au cours de la période 2019, cumulées	Utilisation au cours de la période 2020, cumulées
Janvier	195	186	20	28
Février	336	350	35	51
Mars	441	606	66	72
Avril	602	708	88	84
Mai	846	876	120	97
Juin	976	*1'074	149	*122
Juillet	1'194		192	
Août	1'428		235	
Septembre	1'618		280	
Octobre	1'824		307	
Novembre	1'955		332	
Décembre	2'086		357	

Source: SYMIC

* Fin juin 2020, le total d'unités encore disponibles dans les cantons s'élevait à 408 permis B et 2'170 permis L (y compris la réserve de l'année précédente).



- S'agissant des prestataires de service des Etats de l'UE/AELE/UK, 3'000 autorisations de courte durée et 500 autorisations de séjour sont mises à leur disposition. Ces contingents sont alloués trimestriellement. L'utilisation des contingents destinés aux [prestataires de service transfrontaliers d'Etats de l'UE/AELE/UK](#) qui exercent leur activité en Suisse plus de 120 jours par année s'élevait, fin juin 2020, à 36% des autorisations de séjour de courte durée L et à 24% des autorisations de séjour B.

3.9. Immigration par secteur économique et par branche économique (UE/AELE/UK)

Population étrangère résidente permanente						
	Jun 2019	Jun 2020	Différence en %	Janvier - juin 2019	Janvier - juin 2020	Différence en %
UE/AELE/UK	5'029	4'753	-5.5	30'838	28'487	-7.6
Agriculture	153	172	12.4	980	992	1.2
Industrie et artisanat	875	847	-3.2	5'631	5'328	-5.4
Services	4'001	3'734	-6.7	24'227	22'167	-8.5
UE-17	3'491	3'666	5.0	24'195	21'758	-10.1
Agriculture	62	76	22.6	367	368	0.3
Industrie et artisanat	626	639	2.1	4'483	4'007	-10.6
Services	2'803	2'951	5.3	19'345	17'383	-10.1
UE-8	692	693	0.1	4'578	4'129	-9.8
Agriculture	43	65	51.2	460	401	-12.8
Industrie et artisanat	110	118	7.3	773	801	3.6
Services	539	510	-5.4	3'345	2'927	-12.5
UE-2	812	360	-55.7	1'813	2'357	30.0
Agriculture	48	31	-35.4	148	222	50.0
Industrie et artisanat	135	85	-37.0	317	467	47.3
Services	629	244	-61.2	1'348	1'668	23.7
Croatie	20	17	-15.0	163	173	6.1
Agriculture	0	0	-	4	1	-75.0
Industrie et artisanat	3	4	33.3	47	47	0.0
Services	17	13	-23.5	112	125	11.6

Source: SYMIC

- En ce qui concerne l'UE/AELE/UK, la **population étrangère résidente permanente** a diminué de janvier à juin 2020 dans les secteurs économiques « industrie et artisanat » et « services » par rapport à la même période en 2019. Dans le secteur de l' « agriculture », une légère hausse est observée.
- En ce qui concerne l'immigration de travailleurs ressortissants d'Etats membres de l'UE/AELE/UK au sein de la **population résidente non permanente de nationalité étrangère**, elle a diminué dans les trois secteurs économiques de janvier à juin 2020 par rapport à la même période en 2019.

Population résidente non permanente de nationalité étrangère						
	Jun 2019	Jun 2020	Différence en %	Janvier - juin 2019	Janvier - juin 2020	Différence en %
UE/AELE/UK	6'613	5'827	-11.9	37'198	28'585	-23.2
Agriculture	989	1'346	36.1	4'806	4'618	-3.9
Industrie et artisanat	878	1'036	18.0	5'689	4'767	-16.2
Services	4'746	3'445	-27.4	26'703	19'200	-28.1
UE-17	4'299	3'741	-13.0	24'742	19'501	-21.2
Agriculture	379	557	47.0	1'199	1'452	21.1
Industrie et artisanat	740	802	8.4	4'725	4'045	-14.4
Services	3'180	2'382	-25.1	18'818	14'004	-25.6
UE-8	1'589	1'484	-6.6	8'246	6'442	-21.9
Agriculture	430	522	21.4	2'609	2'219	-14.9
Industrie et artisanat	78	174	123.1	463	460	-0.6
Services	1'081	788	-27.1	5'174	3'763	-27.3
UE-2	633	456	-28.0	3'741	2'136	-42.9
Agriculture	163	219	34.4	963	877	-8.9
Industrie et artisanat	47	23	-51.1	415	148	-64.3
Services	423	214	-49.4	2'363	1'111	-53.0
Croatie	84	143	70.2	428	476	11.2
Agriculture	17	47	176.5	35	69	97.1
Industrie et artisanat	11	37	236.4	83	111	33.7
Services	56	59	5.4	310	296	-4.5

Source: SYMIC

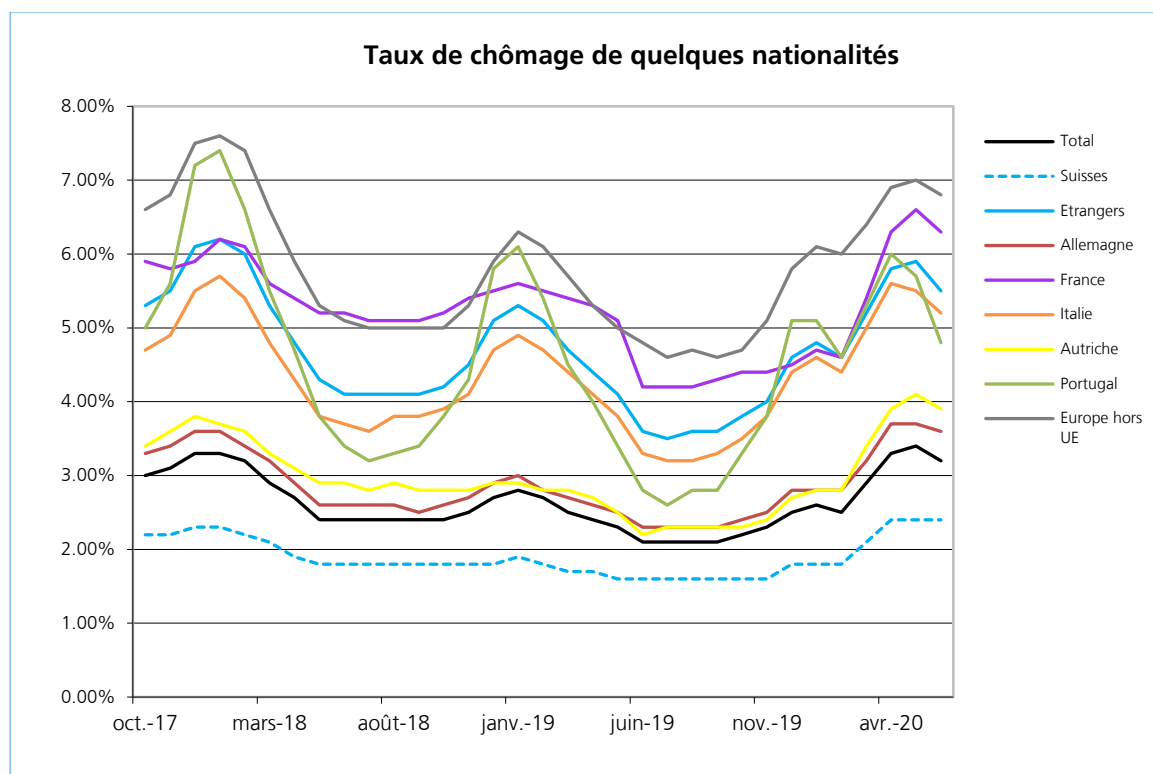
Top 5 de l'immigration en provenance de l'UE/AELE/UK, par branche économique, juin 2020

Population résidente permanente et non permanente de nationalité étrangère	
Bureaux de consultation, informatique	2'250
Restauration et hébergement	1'961
Agriculture	1'386
Construction	530
Santé et service vétérinaire	472

Source: SYMIC

4. Taux de chômage

Taux de chômage	Juin 2019	Juin 2020
Total	2.1%	3.2%
Etrangers	3.6%	5.5%
Suisses	1.6%	2.4%



Source: SECO (représentation SEM)

5. Dérogations aux conditions générales d'admission et autorisations octroyées après dissolution de la famille

Population étrangère résidente permanente						
	Jun 2019	Jun 2020	Différence en %	Janvier - juin 2019	Janvier - juin 2020	Différence en %
Autorisations octroyées après dissolution de la famille (art. 50 LEI)	5	4	-20.0	31	30	-3.2
Par suite de violence conjugale	0	0		4	5	
Après trois ans d'union conjugale ou dans des circonstances particulières	5	4		27	25	
Dérogations aux conditions générales d'admission (art. 30 LEI)	296	460	55.4	2'239	2'230	-0.4
Sans papiers ^{5 a)} ⁶	60	127		550	586	
Parent étranger d'un enfant suisse	13	13		60	62	
Intérêts publics majeurs	4	2		14	19	
Conversion de permis F ⁷ en permis B b) ⁶	161	256		1'212	1'196	
Conversion de permis N ⁸ en permis B c) ⁶	18	5		88	39	
Autres exceptions ⁹	40	57		315	328	
Total	301	464	54.2	2'270	2'260	-0.4

Source: SYMIC

⁵ Dérogations aux conditions générales d'admission dans des cas individuels d'une extrême gravité et afin de préserver des intérêts publics majeurs (conformément à l'art. 30 al. 1^{er} let. b LEI en relation avec l'art. 31 OASA).

⁶ Cf. tableau de la page suivante : « Top 10 pour les motifs d'admission a), b) et c) par nationalité ».

⁷ Permis F = étrangers admis à titre provisoire.

⁸ Permis N = requérants d'asile.

⁹ Exemples : réadmission après un séjour à l'étranger, regroupement familial des ascendants, victime de la traite d'êtres humains, autres cas de rigueur.

Top 10 pour les motifs d'admission a), b) et c)¹⁰ par nationalité

Population étrangère résidente permanente	
Nationalité	Janvier - juin 2020
Syrie	268
Afghanistan	184
Erythrée	161
Brésil	152
Chine	133
Philippines	128
Somalie	115
Bolivie	88
Kosovo	82
Sri Lanka	59
Autres	451
Syrie	1'821

Source: SYMIC

6. Regroupement familial

Regroupements familiaux vers des ressortissants suisses et étrangers

Population étrangère résidente permanente						
	Juin 2019	Jun 2020	Différence en %	Janvier - juin 2019	Janvier - juin 2020	Différence en %
Nombre total de regroupements familiaux	3'057	2'486	-18.7	17'701	16'363	-7.6
Regroupements familiaux vers des ressortissants suisses	705	498	-29.4	3'782	3'253	-14.0
Regroupements familiaux vers des ressortissants étrangers	2'352	1'988	-15.5	13'919	13'110	-5.8

Source: SYMIC

¹⁰ Cf. tableau de la page précédente.

Regroupements familiaux, par nationalité

Population étrangère résidente permanente						
	Juin 2019	Juin 2020	Différence en %	Janvier - juin 2019	Janvier - juin 2020	Différence en %
Nombre total de regroupements familiaux	3'057	2'486	-18.7	17'701	16'363	-7.6
dont ressortissants UE/AELE/UK ayant immigré au titre du regroupement familial	1'391	1'443	3.7	8'499	8'721	2.6
dont ressortissants d'Etats tiers ayant immigré au titre du regroupement familial	1'666	1'043	-37.4	9'202	7'642	-17.0

Source: SYMIC

Top 10 des regroupements familiaux, par nationalité

Population étrangère résidente permanente	
Nationalité des personnes incluses dans le regroupement familial	Janvier - juin 2020
Italie	1'628
Allemagne	1'593
France	1'201
Portugal	832
Kosovo	794
Macédoine du Nord	672
Brésil	538
Espagne	480
Etats-unis d'Amérique	480
Royaume-Uni	462
Autres	7'683
Total	16'363

Source: SYMIC

7. Naturalisations

Naturalisations						
	Juin 2019	Jun 2020	Différence en %	Janvier - juin 2019	Janvier - juin 2020	Différence en %
Naturalisations	3'052	3'216	5.4	17'132	15'056	-12.1
ordinaires	2'410	2'363	-2.0	13'980	12'286	-12.1
facilitées et réintégrations	642	853	32.9	3'152	2'770	-12.1

Source: SYMIC

Top 10 des naturalisations, par nationalité

Top 10 des naturalisations, par nationalité			
Nationalité	Juin 2019	Jun 2020	Différence en %
Allemagne	424	755	78.1
Italie	342	425	24.3
Kosovo	359	274	-23.7
Turquie	160	150	-6.3
Macédoine du Nord	177	149	-15.8
France	158	142	-10.1
Portugal	182	132	-27.5
Serbie	112	101	-9.8
Espagne	93	78	-16.1
Sri Lanka	54	73	35.2

Source: SYMIC

8. Autorisations d'établissement C octroyées

Population étrangère résidante permanente						
	Juin 2019	Jun 2020	Différence en %	Janvier - juin 2019	Janvier - juin 2020	Différence en %
Total	6'601	6'983	5.8	39'727	36'941	-7.0
octroyées de manière anticipée ¹¹	220	334	51.8	1'347	2'017	49.7

Source: SYMIC

Top 5 des autorisations d'établissement anticipées, par nationalité

Population étrangère résidante permanente	
Nationalité	Janvier - juin 2020
Russie	190
Pologne	178
Hongrie	150
Roumanie	142
Inde	87

Source: SYMIC

- Une autorisation d'établissement C peut être octroyée au terme d'un séjour ininterrompu de cinq ans au titre d'une autorisation de séjour **lorsque l'étranger s'est bien intégré en Suisse**, en particulier lorsqu'il a de bonnes connaissances d'une langue nationale (art. 34, al. 4, LEI). **L'octroi anticipé d'une autorisation d'établissement C** constitue donc un indice de la bonne intégration d'un étranger.
- 36'941 autorisations d'établissement C ont été octroyées pendant les mois de janvier à juin 2020, dont 2'017 (5.5%) de manière anticipée.

¹¹ La statistique des autorisations d'établissement octroyées de manière anticipée ne répertorie pas les Etats de l'UE-15/AELE (y compris le Royaume-Uni) car leurs ressortissants obtiennent une autorisation d'établissement après cinq ans.

9. Définitions

AELE : L'AELE regroupe, outre la Suisse, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.

ALCP : accord sur la libre circulation des personnes conclu avec l'Union européenne (RS 0.142.112.681).

Autorisations frontalières en cours de validité : autorisations valables dont les titulaires travaillent en Suisse comme frontaliers (OFS). Ceux-ci n'étant pas tenus de déclarer leur départ, une part des autorisations, estimée à environ 20 %, est toujours valable alors que leurs titulaires ne les utilisent plus (SEM).

Croatie : Le 1er juillet 2013, la Croatie est entrée dans l'Union européenne (UE). L'extension de l'Accord sur la libre circulation des personnes à la Croatie a été négociée dans le cadre d'un nouveau protocole III. Le Protocole III est entré en vigueur le 1er janvier 2017. Depuis cette date, les ressortissants croates bénéficient de la libre circulation des personnes. Des dispositions transitoires s'appliquent aux citoyens croates qui souhaitent exercer une activité lucrative en Suisse.

Dérogations aux conditions générales d'admission (régularisation des sans-papiers, autres cas de rigueur) et autorisations octroyées après la dissolution du mariage : l'admission d'étrangers appartenant à ces catégories n'est pas comptabilisée dans les nombres maximums au sens de l'art. 20 LEI.

Emigration (sortie) : ressortissants étrangers comptés parmi la population résidente permanente ou non permanente de nationalité étrangère qui quittent la Suisse au cours d'une période donnée (p. ex. mois, année). Emigration (sorties) = émigration effective + diminution due à un changement de statut. Les naturalisations et les décès ne sont pas pris en compte.

Frontalier : personne domiciliée à l'étranger qui travaille en Suisse (travailleur salarié ou travailleur indépendant ayant établi son siège social en Suisse).

Immigration effective : immigration depuis l'étranger vers la Suisse.

Immigration (afflux) : ressortissants étrangers ayant immigré en Suisse au cours d'une période donnée (p. ex. mois, année). Immigration (afflux) = immigration effective + transfert du domaine de l'asile + augmentation due à un changement de statut. Les naissances ne sont pas comptées.

LEI : loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (RS 142.20).

Naturalisations facilitées : la naturalisation facilitée est octroyée aux conjoints étrangers de ressortissants suisses séjournant en Suisse ou à l'étranger, ainsi qu'aux enfants étrangers dont l'un des parents est suisse.

Naturalisations ordinaires : les ressortissants étrangers qui résident en Suisse depuis 12 ans, y sont intégrés, sont familiarisés avec les conditions de vie en Suisse et respectent l'ordre juridique suisse peuvent demander la naturalisation ordinaire.

Nouvelles arrivées en Suisse : personnes qui accèdent au marché suisse du travail pour la première fois, sur la base d'une autorisation de séjour B ou d'une autorisation de courte durée L. Si, d'un point de vue statistique, les changements de statuts (transformation d'un permis L en permis B) sont certes comptabilisés dans la statistique des flux d'immigration de la population active résidente permanente d'origine étrangère, ils ne sont en revanche pas compris dans la catégorie des « nouvelles arrivées en Suisse ». Ces transformations figurent toutefois, directement en tant que changement de statut.

OASA : ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative (RS 142.201).

Population étrangère résidente permanente : cette catégorie de personnes regroupe tous les ressortissants étrangers titulaires d'une autorisation d'établissement, d'une autorisation de séjour B, d'une autorisation de séjour de courte durée L pendant 12 mois ou plus et les réfugiés reconnus. L'effectif en fin de trimestre tient compte également des naissances et de l'excédent de naissances par rapport aux décès. Par contre, les requérants d'asile et les personnes admises à titre provisoire, les diplomates munis d'une autorisation de séjour délivrée par le DFAE, les fonctionnaires internationaux et les membres de leur famille ne sont pas comptés, à moins qu'ils n'exercent une activité lucrative. Les données fournies par le SEM s'appuient sur le nombre des autorisations octroyées (fichier de registres).

Population résidente non permanente de nationalité étrangère : tous les ressortissants étrangers titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée qui résident en Suisse durant moins d'un an. Les personnes issues du domaine de l'asile (permis F ou N) ne sont pas prises en compte dans cette catégorie puisque, sur le plan juridique, elles relèvent du domaine de l'asile et non de celui des étrangers.

Procédure d'annonce : les travailleurs et les prestataires de service indépendants provenant d'un Etat membre de l'UE-27/AELE ainsi que les travailleurs détachés peuvent séjourner en Suisse pendant trois mois ou 90 jours ouvrables au plus par année civile sans avoir besoin d'une autorisation relevant du droit des étrangers. Cependant, ces personnes sont tenues de s'annoncer.

Réactivations de séjour / autres diminutions : corrections des mouvements de la population résidente permanente ou non permanente de nationalité étrangère inhérentes au système de registres (p. ex., réactivation de mutations effectuées dans le système).

Regroupement familial : le but du regroupement est de permettre et d'assurer la vie familiale commune en Suisse. A cet égard, il convient de distinguer le regroupement des membres de la famille d'un ressortissant suisse, d'une part, et d'un étranger titulaire d'une autorisation d'établissement, de séjour ou de séjour de courte durée, d'autre part. De plus, il faut également faire la distinction entre le regroupement familial dans le cadre de l'ALCP et le regroupement familial dans le cadre de la LEI.

Réintégrations : une personne ayant perdu la nationalité suisse peut obtenir sa réintégration ; le requérant doit toutefois prouver l'existence d'un lien le rattachant à la Suisse.

Ressortissant d'un Etat tiers : personne qui ne possède pas la nationalité d'un Etat membre de l'UE/AELE/UK.

Royaume-Uni (UK): Le Royaume-Uni est sorti de l'Union européenne le 31 janvier 2020. L'ALCP continue de s'appliquer aux citoyens du Royaume-Uni en Suisse jusqu'au 31 décembre 2020 au moins. Pendant cette phase de transition, les catégories de pays figurant dans les « Statistiques sur l'immigration » sont inchangées, seule la dénomination UE-28/AELE a été adaptée à la situation en lien avec la sortie du Royaume-Uni de l'UE (nouveau : UE/AELE/UK). Le Royaume-Uni figure également dans la catégorie UE-17.

Solde de nationalité : différence entre le nombre de personnes ayant acquis la nationalité suisse (naturalisations, constatations, adoptions) et le nombre de personnes l'ayant perdue.

Solde migratoire : différence entre l'immigration et l'émigration de ressortissants étrangers en référence à la population résidente permanente ou non permanente de nationalité étrangère. Sont également prises en compte les deux catégories „réactivations de séjour“ et „autres diminutions“ (corrections des mouvements de la population résidente permanente et non permanente de nationalité étrangère inhérentes au système de registres).

Solde naturel de la population étrangère : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès parmi la population étrangère résidente.

UE-2 : l'UE-2 comprend la Bulgarie et la Roumanie.

UE-8 : l'UE-8 comprend l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Slovaquie, la Slovénie et la République tchèque.

UE-17 : l'UE-17 comprend l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la Suède et le Royaume-Uni. Jusqu'à la fin de la phase de transition convenue entre le Royaume-Uni et l'UE (se référer à la définition Royaume-Uni), la catégorie de pays UE-17 est inchangée dans les publications statistiques du SEM (source : Symic) afin de permettre une comparabilité des données statistiques avec les périodes précédentes. L'UE-15 comprend la catégorie de pays UE-17 sans Chypre et Malte.

UE/AELE/UK : l'UE/AELE/UK comprend les 27 pays membres de l'Union européenne à compter du 1^{er} février 2020, l'AELE et le Royaume-Uni (UK). La nouvelle dénomination UE/AELE/UK a été introduite pour la première fois dans la publication du mois de février 2020 et est maintenue pendant la durée de la phase de transition convenue entre le Royaume-Uni et l'UE (se référer à la définition Royaume-Uni). L'UE/AELE/UK regroupe les mêmes pays que la catégorie UE-28/AELE figurant dans les précédentes publications des « Statistiques sur l'immigration ».